



# Inscription Pédagogique en ligne

## Année universitaire 2023-2024

### Licence

#### Mention Administration Economique et Sociale (A.E.S.) (y compris parcours Accès Santé – LAS)

### 1) Consignes générales

L'inscription pédagogique se réalise obligatoirement après l'inscription administrative et dans le même calendrier :

Les **inscriptions pédagogiques** sont ouvertes :  
Période 1 du 04/07/2023 à 9h au 19/07/2023 à 17h  
Période 2 du 21/08/2023 à 14h au 01/09/2023 à 17h  
(prolongé au 08/09/2023 pour les L1 primo entrants)

Cette opération est **impérative** car elle conditionne **votre inscription aux examens**.

Vous trouverez plusieurs écrans (Données personnelles, Choix du cursus universitaire, Choix des enseignements du cursus, Récapitulatif inscription, Contrat pédagogique) qui vous permettront de **réaliser puis valider vos choix pédagogiques** et enfin d'**éditer votre contrat pédagogique**. Tant que le serveur est ouvert vous pouvez modifier vos choix autant que nécessaire.

Selon la formation les conditions, les options et les choix sont différents.

Dans certains cas, les choix du 1<sup>er</sup> semestre peuvent rendre obligatoire ou interdire certains choix du 2<sup>ème</sup> semestre. La distinction entre un enseignement « obligatoire », « obligatoire à choix » (option), « acquis »... se fait par des symboles et des couleurs différentes.

Dans tous les cas, il n'est pas possible de poursuivre l'inscription pédagogique en ligne s'il manque un choix d'enseignement.

**Pour être validée votre inscription pédagogique doit être complète (pour les 2 semestres).**



Lorsque vous validez vos choix d'enseignement, vous reconnaissez avoir pris connaissance de l'arrêté d'examens et de la Charte des examens de l'UT1 Capitole (téléchargeable sur le site UT1 Capitole).

Pour éviter toute contestation lors des examens, il est recommandé d'éditer et de **conserver votre contrat pédagogique**.

**Pour les inscriptions pédagogiques en ligne, aucun retour de document, ni photo n'est demandé.**

### 2) Contacts scolarité

Licence 1 mention AES : [scolaes1@ut-capitole.fr](mailto:scolaes1@ut-capitole.fr)

Licence 2 mention AES : [scolaes2@ut-capitole.fr](mailto:scolaes2@ut-capitole.fr)

Licence 3 mention AES : [scolaes3@ut-capitole.fr](mailto:scolaes3@ut-capitole.fr)

### 3) Consignes spécifiques à l'année de formation



# Organisations des enseignements

## Consignes spécifiques 1<sup>ère</sup> année de Licence A.E.S (y compris LAS)

### CHOIX DU PARCOURS AVEC OU SANS TD (valable pour l'année universitaire)

Lors de votre inscription pédagogique, vous devez :

- ➔ **Choisir le PARCOURS « CM+TD »** ⇒ Votre présence aux TD est obligatoire.  
OU
- ➔ **Choisir le PARCOURS « CM uniquement »** ⇒ Vous ne serez pas inscrit.e aux TD (\*).  
Ce choix doit être fait pour l'année, **il ne sera pas modifiable.**  
La participation aux TD est fortement recommandée pour la compréhension des cours magistraux.  
(\* ) Attention : pré-TDs de mathématiques, dispensés sous la forme de TD sont obligatoires au semestre 1.

### LANGUES VIVANTES

- **1 langue obligatoire = au choix**
- **Choix valable pour l'année universitaire** (pas de changement possible entre les semestres).
- **Initiation en Allemand uniquement** = strictement réservé aux étudiants n'ayant jamais fait d'allemand au lycée.
- **Pas de cours d'initiation en espagnol et italien** = vous ne pouvez donc pas choisir ces langues si vous ne les avez jamais étudiées auparavant.

**Le choix des options du second semestre vous sera proposé lors d'une campagne d'inscription spécifique qui aura lieu fin novembre.**

## Consignes spécifiques 2<sup>ème</sup> année de Licence A.E.S (y compris LAS)

### CHOIX DU GROUPE D'OPTIONS

Le choix des options au semestre 4 se fait **obligatoirement par groupe d'options** :

- ➔ **Groupe d'options 1** = Droit administratif **ET** Histoire des faits économiques
- ➔ **Groupe d'options 2** = Analyse comptable **ET** Economie de l'entreprise

**Le choix des options du second semestre vous sera proposé lors d'une campagne d'inscription spécifique qui aura lieu fin novembre.**

### LANGUES VIVANTES

- **2 langues obligatoires = Anglais obligatoire + 1 autre langue au choix.**
- **Choix valable pour l'année universitaire** (pas de changement possible entre les semestres).
- **Initiation en Espagnol, Italien ou Allemand** = strictement réservé aux étudiants n'ayant jamais suivi cette langue vivante au lycée.

## Consignes spécifiques 3<sup>ème</sup> année de Licence A.E.S (y compris LAS)

### LANGUES VIVANTES

- **2 langues obligatoires = Anglais obligatoire + 1 autre langue au choix.**
- **Choix valable pour l'année universitaire** (pas de changement possible entre les semestres).
- **Initiation en Espagnol uniquement** = strictement réservé aux étudiants n'ayant jamais fait d'Espagnol au lycée.

- **Pas de cours d'initiation en Italien et Allemand** = vous ne pouvez donc pas choisir ces langues si vous ne les avez jamais étudiées auparavant.
- **Vous devez faire vos choix d'options dès maintenant** pour toute l'année (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> semestre). En ce qui concerne le choix des options du 2<sup>ème</sup> semestre, elles pourront être modifiées lors d'une campagne d'inscription spécifique qui aura lieu fin novembre.